



CLAP Sud-Ouest
Centre Ressources
Illettrisme

Vues sur Cours

Bulletin du CLAP / Centre Ressources Illettrisme d'Aquitaine

Sommaire :

- Marché compétences clés
DRTEFP p. 1
- Bonnes pages p. 1
- Marché compétences clés
Conseil Régional p. 2
- Marché de formation OFII p. 2
- La chaîne des Savoirs p. 2
- Technologies information
communication p. 3
- Forum Permanent des Pratiques
Aquitaine p. 3
- Savoirs de base en entreprise p. 4
- Baromètre annuel rapport à l'école
Enfants quartiers populaires p. 4
- Hommes et migrations p. 4
- Accès des immigrés au marché
du travail p. 5
- Formation en langue des signes p. 5
- Agenda Interventions p. 5
- Espaces Documentaires p. 6

N° 28

JANVIER 2010

Marché Compétences Clés de la DRTEFP (DIRECCTE)

Sur l'ensemble de la Région, marché visant la maîtrise de 5 des Compétences Clés retenues par l'Union Européenne :

- Communication en langue française
- Communication en langues étrangères
- Culture mathématique et compétences de base en sciences et technologie
- Culture numérique
- Apprendre à apprendre

Les publics visés sont : les demandeurs d'emploi, les jeunes, les salariés qui souhaitent que leur démarche demeure inconnue de leur employeur, aux salariés de l'insertion par l'activité économique sous certaines conditions.

L'entrée doit faire l'objet d'une prescription : par Pôle Emploi, Cap Emploi, les Missions Locales, les Services Sociaux, Associations, PLIE...

Au cours de l'exécution du marché, un outil nommé ROSACE (Réseau pour l'Orientation et le Suivi de l'Accès aux Compétences Clés et à l'Emploi) sera mis en ligne : les prescripteurs et les organismes devront l'utiliser.

Les stagiaires auront le statut de « stagiaire de la formation professionnelle » non rémunérés. La durée du parcours est de 2 fois 200h maximum.

Le marché insiste sur les personnes qui relèvent de situation d'illettrisme, désireuses dans un premier temps d'acquérir les compétences de base.

Au sein des formations, l'organisme accueille au minimum 80 % d'apprenants de niveaux 5, 5 bis ou 6.

Le marché est divisé en 24 lots, correspondant à des territoires.

Bonnes pages

- « Combattre l'illettrisme », FERRY, L., Odile Jacob, 2009
- « L'orthographe en crise à l'école », CHERVEL, A., Retz, 2008
- « Odysseus : la deuxième langue sur le lieu de travail », GRUNHAGE-MONETTI, M. (et al.), Editions Conseil de l'Europe, 2004
- « Maths au travail », NOEL, F. (et al.), Livre Accès, Magnard, 2008
- « Mathématiques 6ème gestion mentale appliquée », GENINET, A., Nathan, 1998
- « Compter, niveau V, fichier d'activités », GIRODET, M-A., LECLERE, J-P., Nathan, 2009
- « Stratégies pour lire au quotidien, apprendre à inférer », GORZEGNO, A. (et al.), CRDP Bourgogne, 2008
- « Faire réussir les élèves en Français, de l'école au collège », DION, J., SERPEREAU, M., Delagrave, 2009
- « Articuler production d'écrit et grammaire », PERET, C., CARDO, J., Delagrave, 2007



Puis rubrique « Centre Ressources Illettrisme »



Marché Compétences Clés du Conseil Régional

Sur l'ensemble de la Région, marché visant la maîtrise de 6 des Compétences Clés retenues par l'Union Européenne :

- Communication en langue française
- Culture mathématique et compétence de base en sciences et technologie
- Culture numérique
- Communication dans une langue étrangère
- Culture sociale et citoyenne
- Apprendre à apprendre

Les publics visés sont les jeunes et les demandeurs d'emploi (issus notamment des quartiers de la politique de la ville, des zones rurales). L'entrée doit faire l'objet d'une prescription par le Pôle Emploi, CAP Emploi, les Missions Locales. La prescription se fait à partir du site Internet : www.aquitaine-cap-metiers.fr

La Région assure la rémunération quand la formation dure au moins 70h, quand les stagiaires ne sont pas indemnisés par Pôle Emploi. La durée maximum d'un parcours est de 440h.

Le marché est structuré en 4 niveaux :

Niveau 1 : Savoirs de base

Vise l'acquisition des savoirs de base liés à la vie quotidienne ou professionnelle, tout public en démarche d'insertion professionnelle, y compris relevant de l'alphabétisation ou du FLE. Pour ce niveau, les prescripteurs peuvent aussi être les services sociaux, associations, PLIE...

Niveau 2 : Savoirs à visée professionnelle

Vise l'accès à une suite de parcours

en formation, ou l'emploi.

Niveau 3 : vise un parcours qualifiant ou diplômant de niveau 5, la préparation de concours niveau 5, l'emploi

Niveau 4 : vise un parcours qualifiant ou diplômant de niveau 4, la préparation de concours de niveau 4, l'emploi

Le marché est divisé en 21 lots, correspondants à des territoires. Chaque lot précise le pourcentage d'heures consacré aux différents niveaux.

Marché de formation de l'OFII

Rappelons que l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) a pris le relais de l'ANAEM. Le marché de formation de l'OFII se substitue à ceux précédemment passés par l'ANAEM et par l'ACSE. Il porte sur un dispositif d'apprentissage du français au bénéfice de personnes étrangères installées légalement et durablement en France. Il est divisé en lots, chaque lot correspond à un département (Aquitaine : 5 lots).

Les publics sont répartis en 2 catégories : les personnes signataires du Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI), et les personnes « hors CAI ».

Dans le cadre du CAI, le besoin d'apprentissage du français est identifié par l'OFII, à l'aide d'un test. Si la personne réussit le test, l'OFII lui délivre une attestation ministérielle de dispense de formation linguistique, dans le cas contraire, l'OFII prescrit un apprentissage du français, obligatoire dans son CAI.

Pour les « hors CAI », priorité est donnée aux candidats à la nationalité française : ces personnes accèdent au dispositif dès l'âge de 18 ans. Pour les autres publics « hors CAI », ils doivent être âgés de 26 ans.

3 parcours de formation (d'une durée maximum de 400 h) sont

proposés : l'un qui conduit au DILF, les deux autres au DELF A1 et au DELF A2.

Le niveau du DILF est le minimum exigé dans le cadre du CAI. La durée du CAI est d'un an : le bénéficiaire doit réaliser la formation prescrite durant cette année.

Pour les publics « hors CAI », la direction régionale de l'OFII fixe le nombre de places tous les 6 mois (sauf pour les candidats à la naturalisation).

Pour plus d'informations sur le DILF et les DELF A1 et A2, on peut consulter le site : www.ciep.fr, à la rubrique diplômes et tests.

La Chaîne des Savoirs

Des adultes en situation d'illettrisme se sont organisés pour témoigner de leurs parcours. Ils revendiquent

le droit d'apprendre, parfois de réapprendre, à lire, écrire, compter. Ils ont entre 18 et 70 ans et ils sont

la preuve qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre. Venez à leur rencontre.

www.chainedessavoirs.org

Technologies de l'information et de la communication

Après une première approche sur l'utilisation des TIC(S) en Aquitaine en 2006 (http://www.clap-so.org/article.php3?id_article=691), regardons quels types de FOAD (Formation Ouverte et A Distance) pourraient concerner les publics peu autonomes et/ou en difficultés avec l'écrit.

Mais qu'est ce que la FOAD ?

- La FOAD est la mise en commun des technologies de l'information et de la communication (TIC) comme Internet, la vidéo, les CD-ROM, en présentiel et/ou à distance à partir d'une plate-forme.

- La plate-forme est un logiciel qui assure la gestion et le suivi des formations à distance. Elle offre aux apprenants un accès à un parcours de formation individuel en ligne. Cet accès peut être gratuit ou payant suivant la configuration de la plate-forme.

Les plates-formes se différencient par des fonctionnalités de communication, d'ingénierie, de création, de suivi, de gestion. En effet, certaines sont des lieux de mutualisation, de capitalisation d'outils réalisés par plusieurs opérateurs ; d'autres proposent leurs propres productions.

Loin d'être exhaustifs dans notre approche, nous avons repéré 3 plates-formes qui pourraient concerner notre public.

1) **Telide** (www.telide.com) propose 2 types de plates-formes :

- Re@ct composé d'outils de gestion administrative et pédagogique interactifs.

- Rivage plate-forme professionnelle pour la gestion et l'acquisition des compétences. Elle permet un travail coopératif par la mutualisation et capitalisation de ressources pédagogiques.

2) **EMILE** (<http://emile.univ-lille1.fr/demo/emile>)

« Ensemble Multimédia d'Individualisation en Lecture et

Ecriture ». C'est un ensemble de ressources multimédia permettant l'apprentissage de la lecture/écriture et de l'environnement social. Cet environnement multimédia est évolutif et peut s'enrichir des productions collaboratives.

3) **Le pavillon des apprentissages** (www.decllic-formation.com)

Cette plate-forme propose des formations pour les publics peu autonomes. Elle propose 600 sessions de formation d'environ 30 minutes dans divers domaines : lecture, compréhension, mémorisation, mathématiques, raisonnement logique, repérages spatio-temporels...

Avant d'avoir recours aux services proposés par une plate-forme, il convient de bien définir ses besoins, d'estimer au plus près le coût financier par rapport à ce qui est réellement proposé. Une plate-forme permet de :

- gérer des parcours d'apprentissage individualisé « clés en mains » (positionnement, propositions de contenus de formation, suivi...),
- varier ses supports pédagogiques,
- enrichir ses pratiques,
- participer à la création d'outils afin d'alimenter la plate-forme,
- (s') investir dans les nouvelles technologies de la communication, le haut débit, les progiciels...
- valoriser le travail de l'apprenant en lui donnant accès à des produits multimédia.

Cela peut intéresser les structures positionnées sur les dispositifs compétences clés...et d'autres d'ailleurs.

Mais en fait, il serait peut être intéressant de créer un « lieu ressource multimédia », accessible à toutes les structures, si possible favorisant les productions collaboratives, d'utilisation souple, où le formateur pourrait puiser des modules ou exercices adaptés aux besoins de tel ou tel apprenant.

Pas de gestion contraignante, un peu de curiosité et beaucoup de réactivité...

Forum Permanent des Pratiques en Aquitaine



Le 15 décembre 2009, une rencontre s'est déroulée à Pessac sur le thème : « Insertion sociale et professionnelle des personnes en situation d'illettrisme en zone rurale ».

Elle a réuni 70 participants, dont

beaucoup représentaient des associations intervenant dans les zones rurales de la région, ainsi que la DRTEFP, le Conseil Régional, la Préfecture de Région, l'ANLCI.

Cette rencontre a été préparée depuis le printemps, elle a permis la réalisation de documents proposant des conseils visant à l'émergence et

à la pérennisation d'actions de lutte contre l'illettrisme dans le monde rural.

Ce document, ainsi que d'autres, élaborés sur d'autres thématiques dans les autres régions, sont disponibles sous l'intitulé « Kit du praticien » sur le site www.anlci.fr

Savoirs de base en entreprise

Plusieurs OPCA (Organismes Paritaires Collecteurs Agréés) font connaître leur volonté, et / ou leur action dans la formation aux savoirs de base en entreprise.

Uniformation

On trouve sur leur site internet (www.uniformation.fr, puis : nos actions) un document de synthèse : Uniformation évalue son dispositif de lutte contre l'illettrisme : plus de 2300 salariés dont 38% dans le secteur de l'aide à domicile ont bénéficié de formation. Le document apporte aussi des éléments sur les retombées positives dans les entreprises.

Le FAF-Propreté ([\[proprete.fr\]\(http://www.faf-proprete.fr\), puis : observatoire des métiers de la propreté\) fait connaître des extraits d'un document : formation aux écrits professionnels dans la propreté, bilan et résultats. Près de 1000 salariés en formation de 1999 à 2006, âgés de 45 ans et plus à 80 %.](http://www.faf-</p>
</div>
<div data-bbox=)

Le FAFIH (hôtellerie-restauration, www.fafih.com) a signé avec l'ANLCI un accord portant sur 4 points : sensibiliser les entreprises et les partenaires sociaux, connaître l'offre de formation, outiller, soutenir la mise en place d'actions.

Le FAF du Travail Temporaire (www.fafft.fr) vient de mettre en ligne un guide destiné aux entrepri-

ses du travail temporaire : plein de conseils pour identifier les situations, et pour aborder la question avec les salariés.

Enfin le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) diffuse une mallette pédagogique aux responsables des ressources humaines des collectivités territoriales. Elle est composée de 10 fiches techniques, d'un guide, d'un DVD de témoignages, d'une affiche. Ces mallettes seront disponibles dans les espaces documentaires de Mont-de-Marsan, Périgueux, Agen et dans nos locaux à Bordeaux.

Baromètre annuel du rapport à l'école des enfants de quartiers populaires

L'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) est une des nombreuses associations qui interviennent dans le cadre de l'accompagnement scolaire, pour des enfants en difficulté scolaire ou sociale. Très souvent, l'AFEV propose un accompagnement individuel. Pour mesurer l'impact de son action et mieux connaître les enfants avec qui elle travaille, l'AFEV rend public le « Baromètre annuel du rapport à l'école des enfants de quartiers populaires » année 2009 (réalisé par TRAJECTOIRES).

Il a été construit après une enquête

menée auprès de 397 élèves suivis par l'AFEV (du cours préparatoire à la classe de 3ème), en donnant la parole à tous ces enfants.

- Le rythme de l'enfant : 40 % des enfants interrogés ne prennent pas ou rarement de petit-déjeuner, 31 % des écoliers ou des collégiens se couchent après 22h

- Aimer l'école : 66 % aiment un peu, n'aiment pas trop ou pas du tout aller à l'école, 53 % dit s'ennuyer souvent ou tout le temps à l'école ou au collège.

- A la question : « En classe, est ce que tu comprends toujours ce que

l'on te demande de faire ? », seulement 36 % répondent toujours. En cas d'incompréhension, 44 % disent qu'ils demandent des explications à l'enseignant, 29 % à leurs camarades, 20 % se débrouillent seuls, 8 % arrêtent de travailler.

- Bibliothèque et lecture à la maison : 42 % des élèves se rendent rarement, voire jamais, à la bibliothèque. 33 % ne lisent jamais, ou rarement des livres à la maison, 55 % de temps en temps et 11% tous les jours.

Document disponible sur : www.afev.org puis ressources, publications.

Un nouveau site Internet pour la revue Hommes & migrations » : www.hommes-et-migrations.fr

Le site Internet de la revue Hommes & Migrations fait peau neuve. La revue met à disposition de ses usagers plusieurs décennies de publication d'articles et de chroniques culturelles.

A terme, le site comportera la plus importante collection de textes sur les phénomènes migratoires en

France et permettra de croiser des dimensions différentes pour mieux répondre aux questionnements spécifiques des usagers (populations, période, localisation géographique, secteurs d'activités, etc...).

D'ores et déjà le nouveau site propose 126 numéros de revues, 658 articles de dossier, 76 articles

hors dossier, environ 1095 chroniques (cinéma, livres, initiatives, musiques...). Ainsi pour l'ouverture du site sont disponibles en libre accès les dossiers, articles et chroniques parus entre 2006 et 2000 à télécharger en format pdf.



Langue, diplôme : des enjeux pour l'accès des immigrés au marché du travail



Le n° 1262 (Novembre 2009) d'INSEE Première présente les résultats d'une enquête (issue de l'enquête emploi pour 2008) sous ce titre. En voici des extraits. « Seuls 16 % de l'ensemble des immigrés comptent le français parmi leurs langues maternelles. Dans un peu plus de la moitié des cas, le français était également la langue la plus parlée au domicile (9 % des immigrés). 41 % des immigrés originaires d'Afrique subsaharienne et 21 % des immigrés originaires du

Maghreb comptent le français parmi leurs langues maternelles. Pour les autres origines, la pratique du français pendant l'enfance est beaucoup plus rare : ce n'est le cas que pour 8 % des immigrés originaires d'Europe, 7 % de ceux originaires d'Amérique ou d'Océanie et 5 % des immigrés originaires d'Asie.

Parmi la très grande majorité (84 %) des immigrés pour lesquels le français n'est pas une langue maternelle, 33 % estiment avoir des difficultés à lire un journal en français. Ils sont 52 % à éprouver des difficultés à écrire une lettre en français. Ce sont les immigrés origi-

naires d'Asie qui déclarent le plus de difficultés dans ce domaine (63 %).

Parmi les immigrés n'ayant pas le français comme langue maternelle et signalant des difficultés de langue pour travailler, 41 % ont suivi une formation pour améliorer leur niveau de français. Les immigrés arrivés sur le territoire dans les années 2000 ont deux fois plus souvent suivi une formation linguistique que ceux arrivés dans les années 1960 et 1970 ».

Pour en savoir plus, le numéro est disponible sur le site : www.insee.fr

Formation en langue des signes sur Gradignan

L'association Visuel-Langue des signes propose à Gradignan des formations en langue des signes de tous niveaux. Ces cours sont donnés par des personnes sourdes (titulaires du diplôme universitaire

d'enseignement de la LSF, Paris VIII). Visuel-Langue des signes organise des cours de langue des signes et des cours de français pour les sourds étrangers.

Visuel-LSF - 25, cours du Général

de Gaulle 33170 Gradignan Bât. O
Tél : 05.56.85.73.16

Courriel :

accueil.visuel.lsf33@orange.fr

Site : <http://www.visuel-lsf.org>

Agenda des interventions

Toutes les animations mentionnées feront l'objet d'un courrier spécifique adressé aux structures et aux personnes dont nous avons l'adresse électronique, qui précisera la date, le lieu et le contenu de l'animation (environ 3 semaines avant). Ces journées sont soutenues par l'Union Européenne (FSE).

A propos des personnes en situations d'illettrisme

1/2 journée à Pau

Travailler l'oral et l'écrit avec différents publics

adultes (Alpha, FLE, illettrés)

Module de 10 jours à Bordeaux

Découvrir le référentiel des Compétences Clés en situation professionnelle (RCCSP)

1/2 journée à Biarritz, Vergt, 2 x 1/2 journée à Bordeaux

Permanence au fonds documentaire

1/2 journée à Villeneuve sur Lot

Deux logiciels pour les apprenants débutants en

lecture et en écriture

1 journée à Bordeaux

Présentation de démarches de questionnement de

texte

1/2 journée à Agen, Pau, Bayonne

Des méthodes de lecture pour adultes étrangers non (ou peu) scolarisés (2ème partie)

1/2 journée à Pau, Bayonne

Les mathématiques avec un public en situation d'illettrisme : référentiel et outil « Compter »

3 x 1/2 journée à Bordeaux, 1/2 journée à Bergerac

Des logiciels pour travailler les compétences clés

1 journée à Bergerac

Journées prescripteurs : contact Yves GUEGAN

Des démarches pour travailler l'oral en formation d'adultes

1/2 journée à Bayonne, Agen, Pau

Un outil pour travailler l'entrée dans l'écrit « Le son du nénuphar »

1 journée à Bordeaux

Profitez des demi-journées organisées dans les Espaces Documentaires de chaque département pour rencontrer les conseillères pédagogiques. **Prenez contact avec le CLAP au 05 57 01 56 90.**

CLAP Sud-Ouest

176-182, rue Guillaume Leblanc
33000 BORDEAUX

Téléphone : 05 57 01 56 90
Télécopie : 05 57 01 56 91
Messagerie : cri@clap-so.org



Puis rubrique « Centre
Ressources Illettrisme »

Vues sur Cours :

Directeurs de la publication :
Jeanne FONTAGNERES, Pascal PILET,
Responsable de la publication : Yves GUEGAN
ISSN : 1621-5699

Envoyé à 3072 exemplaires par courriel

Espaces documentaires

Le « Centre Ressources Illettrisme » est destiné aux associations, organismes, services de l'État ou des Collectivités Territoriales qui interviennent dans l'orientation, la formation et l'insertion sociale et professionnelle des publics adultes, immigrés ou non, ne maîtrisant pas la langue française et les savoirs de base.

Dans le cadre de partenariats, le Centre Ressources Illettrisme d'Aquitaine a mis en place des espaces documentaires dans les Départements de la région. Les fonds documentaires sont spécialisés dans les savoirs de base. On peut y emprunter 5 documents simultanément ; le prêt est gratuit, un chèque de caution est demandé.

DORDOGNE

- **C.D.D.P**

(Contact : Mme Valérie BALIER)
4bis, Rue Albert Pestour 24000 **PERIGUEUX**
☎ 05 53 09 85 83 Fax 05 53 53 83 84

- **L'Atelier**

(Contact : Mme Cathy DELBASTY)
40, Rue Neuve d'Argenson 24100 **BERGERAC**
☎ 05 53 57 78 26 Fax 05 53 57 21 66

LANDES

- **C.D.D.P**

(Contact : Mme Amandine GIRARD)
614, rue du Ruisseau 40000 **MONT-DE-MARSAN**
☎ 05 58 75 43 11 Fax 05 58 06 29 18

GIRONDE

- **CLAP / Centre Ressources Illettrisme**

(Contact : Mme Delphine LABATUT)
176/182, rue Guillaume Leblanc 33000 **BORDEAUX**
☎ 05 57 01 56 90 Fax 05 57 01 56 99

LOT- ET- GARONNE

- **Mission Locale**

(Contact : Mme Virginie LE CORRE STEINBACH)
110, boulevard de la Liberté 47000 **AGEN**
☎ 05 53 47 23 32 Fax 05 53 47 56 62

- **Mission Locale**

(Contact : Mme Marianne JULIEN)
13, rue Darfeuille 47300 **VILLENEUVE SUR LOT**
☎ 05 53 40 06 02 Fax 05 53 40 40 08

PYRENEES - ATLANTIQUES

- **Mission Locale**

(Contact : Mme Josiane VIAUD)
Complexe République, 1er étage 64000 **PAU**
☎ 05 59 98 90 40 Fax 05 59 98 90 49

- **Mission Locale Attention ! Nouvelle adresse !**

(Contact : Mme Muriel HIRIART)
42, chemin de l'Estanquet 64100 **BAYONNE**
Accès voiture : 29, cours Comte de Gabarrus
☎ 05 59 59 82 60 Fax 05 59 25 65 44

GIRONDE (Hors CRI)

- **Pays Médoc** (Contact : Mme Sylvia MARCHAIS)

21, rue du Gal de Gaulle 33112 **SAINT LAURENT** ☎ : 05 57 75 18 92 Fax 05 81 31 35 00

- **Mission Locale** (Contact : Mme Marie VALERE)

189, avenue du Mal Foch 33500 **LIBOURNE** ☎ : 05 57 51 71 27 Fax : 05 57 51 71 27

- **Mission Locale** (Contact : M. Lucas PROUDHOM)

17, rue Saint-Simon 33390 **BLAYE** ☎ : 05 57 42 89 75 Fax : 05 57 42 92 44

- **C.I.O.** (Contact : Mme Françoise SANCHEZ)

12, allées de Garros 33210 **LANGON** ☎ : 05 56 63 63 25 Fax : 05 56 63 28 33